

Le Lien d'Olley

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE



ÉDITO

Chers concitoyens, chères concitoyennes, chers Culs-brûlés !

2024 aura vu notre commune faire le buzz à travers l'organisation d'un vote d'initiative citoyenne où tout habitant de la commune de plus de 10 ans pouvait se prononcer afin de déterminer notre gentilé. Olley faisait en effet partie de ces communes françaises où les habitants n'avaient pas de nom reconnu par l'administration. Depuis, nous sommes officiellement les Culs-brûlés ! Evidemment ce surnom ancien était bien connu de la plupart d'entre nous mais il me semble que nous pouvons nous réjouir de cette décision populaire de l'affirmer et d'en faire une force distinctive de notre identité. C'est aussi extrêmement positif pour notre commune, mise en lumière partout en France et même au-delà !

Concernant les projets, cette année aura vu aussi la réalisation de notre Espace sports et loisirs. Ce lieu convivial pour petits et grands, subventionné à près de 80 %, témoigne du dynamisme de notre commune et de notre volonté de travailler à y améliorer la qualité de vie.

Le projet de requalification de la rue de Neuvron a pris du retard. Nous avons en effet travaillé sans relâche à son amélioration ainsi qu'à la recherche d'un maximum d'aides financières. Sur ce dernier point, les derniers subventionnements ont été notifiés en décembre 2024 pour atteindre, au total, un taux de 60 %. Pour un projet de requalification des espaces publics et étant donné les contraintes propres de notre commune, c'est assez remarquable ! Les travaux débiteront donc au 2^{ème} semestre de cette année et je crois que nous avons tous hâte de voir notre commune s'embellir à travers la réalisation de cet ambitieux projet.

Nos traditionnelles manifestations ont animé le village tout au long de l'année ainsi que plusieurs ateliers et actions à travers le Beauj'Olley, la confection des décorations de Noël, la distribution de chocolats par le St Nicolas. À ce sujet, je tiens encore (et toujours) à rappeler et à saluer l'investissement du FEP, du conseil municipal et de tous les autres bénévoles qui contribuent à faire vivre notre commune. Pour 2025, nous souhaitons en faire encore davantage et comptons en ce sens sur toutes les bonnes volontés. C'est indéniablement avec vous que beaucoup de choses pourront être réalisées alors, si vous avez à cœur de vous investir pour votre commune, n'hésitez pas à nous contacter !

Enfin, je souhaite vous adresser un message d'espoir pour cette nouvelle année. Certes l'austérité qui nous est promise n'arrangera certainement pas la situation des petites communes rurales comme la nôtre, mais avec du courage, de l'énergie et de la détermination, on peut, à notre échelle, rendre possible ce qui ne semblait pas l'être ! Il me reste à vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle nous préserve autant que possible du pessimisme ambiant et nous apporte la joie nécessaire pour aller de l'avant.

David BUONO

Agenda



CONCERT

"Quercus 16"

Chorale de Sainte-Marie-aux-Chênes dirigée par Pascal Muller.

Sam. 22/03
Église St-Rémy

HORAIRE À VENIR

NOUS VOUS RAPPELONS QUE LA MAIRIE COMMUNIQUE NOTAMMENT VIA L'APPLICATION GRATUITE PanneauPocket, LA PAGE Facebook Mairie d'Olley ET LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE
www.olley.mairie54.fr

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE À L'INTERCOMMUNALITÉ OLC RESTE ACTUELLEMENT OBLIGATOIRE AU 1ER JANVIER 2026.

Deux hypothèses sont néanmoins à l'étude : soit le transfert comme prévu par la loi de cette compétence à l'intercommunalité OLC soit la possibilité d'un transfert à un syndicat de gestion des services de l'eau et de l'assainissement tel que le Soiron.

Par ailleurs, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse réforme les taxes relatives à l'eau et l'assainissement, ce qui entrainera des modifications sur vos prochaines factures.

Enfin, il est toujours bon de rappeler que chaque habitant de la commune est responsable du coût de la tarification de l'assainissement. En respectant les consignes c'est votre porte-monnaie que vous préservez !

DÉMARCHAGE À DOMICILE

LE DÉMARCHAGE, TÉLÉPHONIQUE OU À DOMICILE, EST UNE PRATIQUE DE VENTE LÉGALE MAIS STRICTEMENT ENCADRÉE. FACE AUX ABUS MANIFESTES DE CERTAINES ENTREPRISES DONT ONT ÉTÉ VICTIMES PLUSIEURS DE NOS CONCITOYENS, LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE RAPPELER QUELQUES BONS RÉFLEXES À ADOPTER !



EN CAS D'URGENCE, appelez immédiatement le 17 ou le 112. En cas de difficulté à parler ou entendre, envoyez un SMS au 114.

Enfin, toute entreprise un tant soit peu sérieuse aura pris la peine de déclarer le démarchage en mairie. Si tel est le cas la municipalité vous préviendra via Panneau Pocket et Facebook.

- Si vous le pouvez, vérifiez le nombre de personnes présentes avant d'ouvrir la porte.
- Exigez la présentation d'une carte professionnelle.
- Renseignez-vous sur l'entreprise démarcheuse sur internet.
- Ne signez rien avant d'avoir le devis en main.
- Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque, surtout antidaté.
- En cas de doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur.
- Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17 pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.

Mais attention, qu'une entreprise se déclare en mairie ne signifie pas pour autant que les méthodes de vente qu'elle utilisera seront nécessairement légales.

RESTEZ DONC VIGILANTS !

RANDONNÉE

DEPUIS LE DÉBUT DE CETTE ANNÉE, LA COMMUNE DISPOSE OFFICIELLEMENT D'UN CHEMIN RÉPERTORIÉ DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GRATUITE **BALLADES 54.**

À PRATIQUER SANS MODÉRATION !



ESPACE SPORTS ET LOISIRS

LES CHIFFRES CLES

COÛT DU PROJET HT

City	72 720 €
Terrain de pétanque	3 200 €
Espace convivial	2 987 €

MONTANTS SUBVENTIONNÉS

Agence Nationale du Sport	34 000 €
Région	14 544 €
Département	7 272 €
City	7 272 €
Terrain de pétanque	2 560 €
Espace convivial	2 389 €

COÛT POUR LA COMMUNE 18 052 €

Pour la réalisation de cet espace, il faut saluer l'excellent travail de

l'entreprise Fassote de Puxe.



ILS SE SONT DIT

"Oui !"

Nos félicitations et tous nos vœux de bonheur à

Laura Leclerc
&
Jessy Vasseur

mariés à Olley
Samedi 7 septembre 2024.

A méditer

« AVANT TURNER, IL N'Y AVAIT PAS DE BROUILLARD À LONDRES. »
O. WILDE

COMMENT COMPRENDRE CETTE PHRASE ÉNIGMATIQUE DE L'ÉCRIVAIN IRLANDAIS OSCAR WILDE ?

Petite explication illustrée de l'auteur lui-même...

Qu'est-ce donc que la Nature? Elle n'est pas la Mère qui nous enfanta. Elle est notre création. C'est dans notre cerveau qu'elle s'éveille à la vie. Les choses sont parce que nous les voyons, et ce que nous voyons, et comment nous le voyons, dépend des arts qui nous ont influencés. Regarder une chose et la voir sont deux actes très différents. On ne voit quelque chose que si l'on en voit la beauté. Alors, et alors seulement, elle vient à l'existence. A présent, les gens voient des brouillards, non parce qu'il y en a, mais parce que des poètes et des peintres leur ont enseigné la mystérieuse beauté de ces effets. Des brouillards ont pu exister pendant des siècles à Londres. J'ose même dire qu'il y en eut. Mais personne ne les a vus et, ainsi, nous ne savons rien d'eux. Ils n'existèrent qu'au jour où l'art les inventa.



« Tempête de neige », tableau de W. Turner.

En 1841, le peintre anglais Joseph Mallord William Turner, âgé de 66 ans, embarque sur un navire au port de Harwich, une ville située au nord-est de Londres. Peu après, l'embarcation, prise dans une violente tempête de neige, est dangereusement bousculée par les vagues puissantes de la mer du Nord. Les marins s'affolent, mais l'artiste, lui, demande à être attaché au mât afin de pouvoir observer ce phénomène météorologique et, plus tard, en témoigner par la peinture. Et c'est ce qu'il fait l'année suivante en exposant le tableau à la Royal Academy sous le titre : Tempête de neige.